

tion: "Des projets de loi vous seront aussi soumis concernant le département des affaires extérieures, les archives et autres sujets". Si l'agriculture a été négligée plus qu'elle n'aurait dû l'être, il y a un département qui a été oublié plus que tous les autres. Je veux parler du département intellectuel, si je puis employer ce terme. Nous avons tout subventionné sous le soleil, sauf, peut-être, l'agriculture; mais jusqu'à présent aucun gouvernement n'a, pour ainsi dire, fait quoi que ce soit pour aider à l'avancement des choses scientifiques et intellectuelles. C'est à M. Fisher et au gouvernement libéral—et je suis heureux de leur reconnaître ce mérite—que nous devons l'établissement ou le fonctionnement du département des Archives. Aujourd'hui ce département fait honneur au Canada. Il était temps qu'il fut détaché du département de l'Agriculture; mais il doit être fait encore plus à ce sujet. A mon avis, le Gouvernement devrait aider spécialement ceux qui font des recherches relatives aux sciences, à la littérature et aux arts. Je crois que notre pays est le seul au monde qui virtuellement ne fasse rien pour encourager la culture intellectuelle. Tous les autres gouvernements nationaux, même provinciaux, font quelque chose dans ce sens-là. Pas plus tard qu'à ce matin nous avons lu qu'un certain docteur Smith doit recevoir de l'Italie un prix de \$20,000 pour avoir découvert un sérum contre le cancer. L'Académie Royale de Suède, sous le patronage du gouvernement, donne, cette année, à madame Curie un prix de \$40,000 pour les découvertes qu'elle a faites en chimie. Partout dans le monde, sauf au Canada, on fait quelque chose pour l'avancement des sciences. Il y a au Canada la Société Royale et nous lui donnons \$5,000 par année. Cette société fut fondée par le marquis de Lorne, alors que la princesse Louise représentait ici la royauté. Avec ces \$5,000 la société fait imprimer son rapport annuel. S'il reste de l'argent, cette impression terminée, la balance est remboursée au département. Par contre, s'il n'y a pas assez d'argent pour payer l'impression du livre, les membres de la société doivent payer de leur gousset la somme qui manque. Cette subvention ne leur est pas attribuée comme un don. Ils sont obligés d'échanger leurs rapports contre ceux

Hon. M. POIRIER.

des sociétés scientifiques du monde entier. Le gouvernement reçoit ainsi une compensation et plus même pour l'argent qu'il a déboursé. Je m'adresse à mon chef, qui aura le temps de s'occuper de la chose, s'il le veut, puisqu'il ne sera pas ennuyé et harassé par l'expédition des affaires d'un département, puisqu'il est aussi libre que peut l'être un ministre de la Couronne. Je le prie de s'occuper de la chose et de voir à ce que la Société Royale, qui est composée de plusieurs des hommes les plus distingués du pays, soit convenablement subventionnée. La société est divisée en quatre départements: les mathématiques, la science, la littérature anglaise et la littérature française.

Je lui demande de voir à ce que cette société soit mise sur un pied qui lui permette de rendre des services réels au pays. Jusqu'à présent, malgré la meilleure volonté du monde et malgré les sacrifices que ses membres se sont imposés, bien peu a été fait, à part la publication d'un rapport qu'un petit nombre de personnes lisent. Pourquoi cela? Les membres sont choisis parmi des hommes de toutes les parties du Canada, depuis Halifax jusqu'à la Colombie Anglaise. Ils se réunissent généralement, à Ottawa. Est-il juste que ces messieurs, qui consacrent leur temps, leur instruction, qui se donnent tout entiers à la culture des sciences auxquelles nous devons notre civilisation si vantée, soient obligés de payer leurs frais de déplacement pour venir assister aux séances de la société?? S'ils ne paient pas ces frais, ils doivent rester chez eux, ce que, du reste, plusieurs font, malheureusement.

Je propose donc qu'une somme soit mise dans les prévisions budgétaires pour couvrir les frais de voyage des membres de la Société Royale qui viennent à Ottawa ou se rendent à tout autre endroit où peuvent avoir lieu les séances. La subvention ne serait pas excessive et elle permettrait à ceux qui voudraient assister aux séances de la Société Royale de venir en contact les uns avec les autres et de faire bénéficier le pays de leur intelligence et de leurs recherches, ce qui l'indemniserait mille fois de l'emploi de la modique somme que je demande au Gouvernement de voter pour l'objet que je viens de mentionner. D'ailleurs, il y a aujourd'hui plusieurs